© Drogues Info Service - 26 novembre 2026

Forums pour les consommateurs

Cannabis, positif aux test sanguins

Par Profil supprimé Posté le 02/02/2017 à 18h25

Bonjour/Bonsoir je dois faire une prise de sang avant une opération dans 2 semaines, je fume du cannabis occasionnellement, dois-je m'inquiéter ?

8 réponses

Profil supprimé - 05/02/2017 à 07h12

Bonjour Maria,
il y a deux questions:
Suis-je positive au cannabis étant fumeuse occasionnelle (tests sanguins): oui
Les anesthésistes recherchent-ils le cannabis dans l'analyse préopératoire: non mais il me semble qu'on te le demande dans le questionnaire préalable (soit honnête).
Toutefois, si le cannabis te provoque des effets secondaires pouvant nuire à l'opération, averti ton toubib ou l'anesthésiste et arrête quelques jours avant l'opération.
Pas d'inquiétude donc.
Amitiés

Profil supprimé - 06/02/2017 à 02h18

Bonjour, tout dépend quand est ce que vous avez pris pour la dernière fois du cannabis

Profil supprimé - 06/02/2017 à 20h15

Problème, personne ne doit etre au courant que je consome et encore moins mes tuteurs legaux...
J'ai consommé lundi dernier

Profil supprimé - 08/02/2017 à 21h48

Normalement, le cannabis n'est présents dans le sang que 3jours après que tu ai fumé, c'est bon du coup ils ne trouveront pas de traces de cannabis dans ton sang

Profil supprimé - 10/02/2017 à 11h08

Bonjour,
les médecins sont au secret médical et il me semble inconcevable qu'ils le rompent. Pourquoi ne souhaites-tu pas que les médecins soient au courant ? Leur devoir est de répondre à tes demandes, de ne pas en parler si tu n'en manifestes pas l'envie, de t'informer ou d'envisager un suivi ou des soins...
Si tu n'as pas confiance, change de médecin.
Bye

Profil supprimé - 11/02/2017 à 10h29

J'ai rempli le questionnaire avec mes tuteurs légaux et à la question "fumez vous" j'ai repondu "non" pour qu'ils ne soient pas au courant.. Apres, ils n'ont rien trouvé dans mon sang donc de ce coté là je suis tranquille..

Profil supprimé - 12/02/2017 à 13h25

Zarathoustra, le problème n'est pas le médecin mais que si les personnes qui font la prise de sang retrouvent des traces de cannabis dans son sang le diront à ses parents secret médical ou non car elle est mineure et qu'elle met sa santé en danger

Profil supprimé - 14/02/2017 à 05h31

Bonjour,

Il n'y a pas de raisons pour qu'ils recherchent cela.

Dans la prise de sang, tu as probablement un bilan de coagulation ainsi qu'un groupe sanguin.

Les recherches de toxiques ne se font pas à chaque prise de sang.

Cependant, tu devrais en parler à l'anesthésiste, et ne pas fumer avant l'opération, ça peut avoir des conséquences sur le coeur.

De plus, sache que les personnes du laboratoire sont aussi soumises au secret professionnel.

Et non, ce n'est pas un danger imminent, donc même mineure, ils n'ont pas à briser le secret professionnel si elle ne le souhaite pas. Ils peuvent toutefois l'orienter vers les trucs jeunes consommateurs pour avoir des informations...